En septembre 2015, j’avais déjà interpellé le gouvernement avec plusieurs parlementaires sur son manque de soutien à l’aide au développement dans une tribune publiée par le journal La Croix. Entre 2012 et 2016, le budget de la mission qui lui est liée a en effet considérablement diminué, ce qui va à l’encontre de nos convictions et des engagements pris par la France dans ce domaine.

J'accueille donc favorablement la hausse des crédits alloués à l’aide publique au développement inscrite dans le projet de loi de finances pour 2017. Cependant, je ne peux que relever la faiblesse de cette augmentation (à peine 5%) qui ne me semble pas à la hauteur des enjeux et des objectifs que le Président de la République s’est fixés.

Il faut aller plus loin si nous voulons montrer l’implication de la France dans le système de solidarité internationale. Les défis des pays les plus pauvres sont trop grands pour que nous puissions les ignorer : éducation, santé, malnutrition, écologie, manque d’infrastructures… C'est être primaire que de penser autrement, nous avons là une responsabilité collective. C’est également en aidant ces territoires que nous parviendrons à limiter efficacement l’afflux de réfugiés vers notre pays.

C’est pourquoi j’ai co-signé quatre amendements visant à dégager de nouvelles ressources pour l’aide au développement.

Les deux premiers sont destinés à augmenter le taux et l’assiette de la taxe sur les transactions financières (TTF). Cela permettra à la fois de générer des recettes supplémentaires et de faire en sorte que ce dispositif fiscal freine mieux la spéculation financière, ce qui était son objectif initial.

Les autres amendements affectent une plus grande part des recettes de la TTF au budget de l’Agence française de développement qui verra sa capacité d’action accrue. Grâce à cette évolution, l’engagement pris par François Hollande lors de la Semaine des ambassadeurs d’affecter 50 % des recettes de la TTF à l’aide au développement sera ainsi mis en œuvre.

Au total, ces mesures permettront de dégager plus de 900 millions d’euros supplémentaires pour l’aide au développement sans que cela n’impacte les finances publiques.

Si ces amendements ne sont pas rejetés, ce sera une avancée majeure dans l’assistance aux pays les plus pauvres et aux populations les plus fragiles.

Phoca PDF